

Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

OCTOBRE

Mer	17	Hazebrouck .S.
Sam	20	EECKE .C. / HONDSCHOOTE .C.
Dim	21	MERVILLE .C. / ARNEKE .C.
Lun	22	Ruminghem .S.
Mer	24	Hazebrouck .S.
Sam	27	St VENANT .C.
Dim	28	MERRIS .C.

NOVEMBRE:

Jeu	1	Lumbres .S.
Sam	3	Herzele .S.
Dim	4	Lille .S.
Lun	5	Caestre Driehoek .S.
Sam	10	Teteghem .S.
Dim	11	Bleue Maison .S.
Lun	12	Caestre Driehoek .S.
Sam	17	St Pierrebrouck .S.
Dim	18	Armentieres .S.
Lun	19	Caestre Driehoek .S.
Sam	24	Houtkerque .S.
Dim	25	Wizernes .S.
Lun	26	Caestre Driehoek .S.

DECEMBRE:

Sam	1	Cassel .S.
Dim	2	Lille .S.
Lun	3	Caestre Driehoek .S.
Sam	8	Ghyvelde .S.
Dim	9	Coudekerque .S.
Lun	10	Caestre Driehoek .S.
Sam	15	Loon Plage .S.
Dim	16	Elinghen .S.
Lun	17	Caestre Driehoek .S.
Sam	22	St Omer .S.
Dim	23	Eecke .S.
Sam	29	Gode .S.
Dim	30	Dunkerque .S.

JANVIER 2019:

Sam	5	Coudekerque .S.
Dim	6	Looberghe .S.

BANQUET DES ANCIENS

Mesdames Messieurs les archers, bonjour

Comme convenu au congrès, le repas des ainés aura lieu le **1^{er} décembre 2018 à Eperlecques Centre près de la Mairie**

MENU

Apéritif

Velouté de Butternut

Dos d'aiglefin et julienne de légume

Sorbet de pomme et alcool (servi à part)

Souris d'agneau avec sa garniture

Fromage

Dessert : Entremet aux mandarines et nougat de Montélimar

Café

Une bouteille de vin rouge et rosé pour 4 personnes

Ambiance assurée avec un orchestre

Prix vétéran : (60 ans et plus) ➔ 18 euros

Accompagnants : ➔ 22 euros

Inscription avec le règlement avant le 15 Novembre 2018 impératif à :

**Monsieur TRAMCOURT André
48 quai Courbet
59660 MERVILLE**

A bientôt. Venez nombreux. La salle sera ouverte à partir de 12h15

Le Président
H. MURRAY

Le Président d'honneur
A. TRAMCOURT

Prochaine parution le 23 Janvier 2019

ANNONCES DE L'UAANF

Mesdames, Messieurs les Présidents, Secrétaires,

ATTENTION !

Veuillez prendre note, qu'à partir de la saison 2019, les archers étrangers utilisant un support (bâton) désirant tirer dans les différentes compétitions organisées par l'UAANF (Empereur, Coupes et Challenge) devront fournir un certificat médical établi par l'un des médecins reconnus par l'UAANF.

MEDECINS AGREES PAR L'UAANF

<ul style="list-style-type: none"> • Secteur ARTOIS Docteur DANNEL Bernard, 212 rue St Quentin 62610 ARDRES 03.21.35.46.85 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur MARITIME Docteur HOLUIGUE Hugues, 205 Rue de la République 59430 SAINT POL SUR MER 03.28.63.01.99 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur TERRIEN Docteur TELLIEZ Jean Claude 256, route nationale 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES 03.20.35.60.85
--	--	--

Le Président
Et les membres
De l'U.A.A.N. F

COMMUNIQUE DE L'UAANF

Lors de sa réunion du 5 octobre, le Conseil d'Administration de l'U.A.A.N.F. a décidé d'infliger un blâme à Madame Delphine VANACKER, pour ses paroles et ses gestes irrespectueux envers des administrateurs lors des championnats d'Europe de Lumbres.

Le Président
Et les membres
De l'U.A.A.N. F

RESULTATS DE TIR

BAVINCHOVE OXELAERE

Résultats du tir du 9 Avril 2018

Le matin 41 Archers

1er Adulte : JANNIN Yves Bray Dunes 26 pts
1er Vétéran : Smagghe Christian LILLE 21 pts

1er Jeune : GOUDEFROYE Théo Cou. Br 7 pts
1ere Dame /LESTAVEL Jennifer Bavinchove 9 pts

Tir de championnat : 94 Archers

Perche 1: Championnat.

Honneurs JANNIN Yves BRAY-DUNES BAYART Christian Bayenghem

Supérieurs : JANNIN Yves Bray Dunes , JANNIN Yves Bray Dunes , ROUSSEAU Herman Bambecque (Belge) ALLENDER Jason Berthen

Intermédiaires : DESWARTE Franck Bambecque (Belge) Grave Jean Pierre Bleue Maison , BAYART Christian Bayenghem, FEMERY Ludovic Oudezeele

Inférieurs : DEHONGHE Christian Bailleul , CHRISTIAENS Ludo Bray Dunes CHRISTIAENS Ludo Bray Dunes , VAEKEN Christian Bavinchove

Perche 2

Honneurs : GOUDEFROYE Olivier Eecke ,SMAGGHE Christian Lille

Supérieurs ALLENDER Jason Berthen CHRISTIAENS Ludo Oudezeele, VERBEKE Freddy Oudezeele ,RUBBEN Guillaume Ghyvelde

Intermédiaires: DEHONGHER Christian Bailleul ,ANDRIES Patrick Petite-Synthe, DENIER Michel SSC , POINCELET Jean Yves Lillers

Inférieurs: ROUSSEAU Herman Bambecque , TASSART Tony Lumbres , GRAVE Jean-Pierre Bleu Maison ,CNOQUAERT Clément Gode

Honneurs de remplacement: DUJARDIN Régis CASSEL,BELLYNCK Nicolas Cassel, DECOOL Ludo Cassel.

BAVINCHOVE-OXELAERE

Résultats du tir de Championnat du 13 Août 2018

Le matin : 40 Archers.

1er Adulte : MARCANT Julien Steenvoorde 32 pts .

1er Vétéran: DEBUY Alain 16 pts .

1ère Dame :NUNS Sabine 4 pts.

1er Jeune VERBEKE Océane Oudezeele 10 pts.

L'après-midi 99 Archers. Tir Fédéral

Perche 1 Championnat Honneurs : Debreyne Marie France Steenvoorde, Torelle Ghislain Hondegem. Supérieurs: Grave Jean-Pierre Bleue Maison, Denier Michel Ssc , Plateau Louis Cassel. Omer Flêtre (Belge) . Intermédiaires : Lourdel Stéphane Wizernes; Debuy Michel St Martin Les Tatinghem , Lourdel Eva Wizernes , Choquet Nicolas Caëstre , Inférieurs : Rubben Marc Ghyvelde , Verbeke Dylan Oudezeele, Macrez Jeannine Renescure, Westerlynck Freddy Cassel.

Perche 2 .

Honneurs : Goudefroye Olivier Eecke, Marcant Julien Steenvoorde. Supérieurs: Loones Kevin Herzeele, Bruwaert Logan Herzeele, Grave Jean Pierre Bleue Maison, Choquet Nicolas Caëstre .Intermédiaires : Westeel Bruno Renescure, Torrelle Martine Hondegem, Pinte Jean Marie Wallon Cappel, Westerlynck Freddy Cassel Inférieurs : Marcant Julien Steenvoorde, Omer Flêtre, Dambray Patrick Coud. Br. Non Abattu .

Lots Fédéraux En Grille:

Couverts: Debreyne Marie France, Debuy Michel Couteaux: Lourdel Catherine, Lestavel Jennifer Assiettes : Toulouse Christian, Carton Michel Plateau Louis. Cuillères A Café: Dambray Patrick, Oudoullie Joseph, Beyaert Philippe, Verbeke Freddy

.Verres: Carré Augustin, Macrez Jacky ,Lewis Mégane

ANNONCES DE TIR

HAZEBROUCK

Société Saint Sébastien

LES MERCREDIS
3 – 10 – 17 – 24
OCTOBRE 2018

De 14 heures à 17 h 30

TIR AUX POINTS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 EUROS

VALEUR DES POINTS (1, 2, 3, 4, 5)

Les doublés ne comptent pas

A CHAQUE TIR

Perche 1 : 10% des mises réparties en lots dans la grille

Perche 2 : 2 vaisselles de la société sur les oiseaux volants dans la grille

Rabattage sur la perche 1 en grille sans les honneurs (les doublés ne comptent pas)

Pour la Ghilde et Confrérie Saint Sébastien

Le Président

Christian CARTON

ECKE

Société Saint Sébastien

SAMEDI, 20 OCTOBRE
2018

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

Sur 2 perches

Mise 4,50 € (3+1,50) retenue 10 %
 lots ou coupe aux 1er de chaque catégories jeune 16 ans dans l'année

L'après-midi, à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 2 perches

Mise 5,50 € (4+1,50)

Retour 1,5 €

par perches

2jeux d'honneur identiques

Honneur 7 €

Supérieurs 5 €

Intermédiaire 4 €

Inférieurs 3 €

1 primé à 2,50 € pour 4 archers diviser sur les 2 perches honneur de remplacement à 3 € sort unique par part de 1,5 € ,les honneur du 2ème jeu comptant pour un petit bascule dans l'intérêt du tir inscription au stand dès 14h00 tirage au sort à 14h25 précise réservé en cas de mauvais temps règlement UAANF

Friture Ingrid sur le terrain

le président

HONDSCHOOTE

Société l'Union

SAMEDI 20 OCTOBRE
2018

Le matin à 09h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 4 € (REtenUE 10 %)

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi à 14H30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 3 PERCHES

MISE 6 € (4 € pour les moins de 14 ans)

Retour 1,50 €

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur 9 €

Supérieurs 6 €

Intermédiaire 5 €

Inférieurs 4 €

1 primé à 2,50 € pour 4 archers, honneur de remplacement à 3 €, sort unique par part de 1,50 €, honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit, bascule dans l'intérêt du tir, inscriptions au stand dès 14h00, tirage au sort à 14h25, réservé en cas de mauvais temps, règlement UAANF,

Friterie le midi sur le terrain.

Le Président

Claude DESWARTE

ARNEKE

Société La Fraternelle

DIMANCHE 21
OCTOBRE 2018

Le matin à 9H30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Retour 2€

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs 9€

Supérieurs 7€

Intermédiaires 6€

Inférieurs 5€

1 primé/4 archers à 3 €, petits à 2 €
 Honneurs de remplacement à 4 €
 sort par part de 2 euros,
 honneurs du 2e jeu pour un petit.
Menu à 10,5€: entrée, plat, dessert préparé par les établissements CNOCQUAERT.

Réservation obligatoire, contacter:
Joseph Ourdouillie : 03-28-62-86-87
Valérie Lihouck : 03-28-20-32-95

MERVILLE

LES ARCHERS DE LA LYS
 ADRESSE GPS QUAI DES ANGLAIS

DIMANCHE 21
OCTOBRE 2018

Le matin à 9h00 (Attention à l'heure)

TIR AUX HONNEURS

Sur trois perches

5€ et 3€ pour les moins de 16 ans (retenue 10%)

Pas de flèches de retard

Lots aux premiers de chaque catégories
12H00 Remise de Médaille pour les 25 ans de l'UAANF à PASCAL CLIQUENNOIS suivie d'un vin d'honneur

L'après-midi à 14h00 (Attention à l'heure)

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 3 perches

Mise 7€ et 5€ pour les moins 16ans (retenue 10%)

Par Perches, 2 jeux d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs 6€

Intermédiaires 5€

Inférieurs 4€

10 Pompons à 5€ par perche offerts par notre médaillé exclus du sort.

1 primé pour 4 archers 2€50 - petit 1€50 -
 Honneur de remplacement 4€- Sort unique par part de 1€50 - Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit -Inscription 13h30 Tirage au sort à 13h55 précise-Réservé en cas de mauvais temps -

Friterie sur le terrain - JEAN-JACQUES

Règlement UAANF

Le président

Pascal CLIQUENNOIS

RUMINGHEM

Société Saint Sébastien

LUNDI 22 OCTOBRE 2018

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ retenue 10 %

lots aux 1er de chaque catégories
 Lots surprise par tranche de 10 archers au matin par tirage au sort.

L'après-midi à 14h00

TIR SUPPLEMENTAIRE

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

retour 1,5€

Par Perches

2 jeu d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs 6€

Intermédiaires 5€

Inférieurs 4€

Petits 1,5€, honneurs de remplacement 3€.
 Pompons sur les 2 perches lots surprises sans numéraires. Inscription à partir de 14h30 au stand Michel Beaureau. Réservé en cas de mauvais temps.

En dessous de 60 archers, tir aux points

Friterie "Friterie Flamande" sur le terrain assiette 7,50 ou snack. RESERVATIONS SOUHAITEES AU 07.81.85.04.75.

Règlement U.A.A.N.F.

Le président

Frédéric DEUX

SAINT VENANT

les ARCHERS du VAL de LYS

SAMEDI 27 OCTOBRE
2018

Le matin 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

mise 5€50 (4-1€50)

lots aux 1 de chaque catégories .gratuit au moins de 10 ans licences ,

De 10 à 16 ans demi tarifs

pas de flèches de retard

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 3 PERCHES

MISE 7,50€(6+1,50)

Retour 1€50

par perches

2 jeu d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs 6€

Intermediaires 5€

Inferieurs 4€

1 primes 2€50 pour 4 archers

Honneur de remplacement 3€

PERCHE 2: Un volant avec numéraire pour une friterie électrique celui qui l'a abattu le plus, 5 pompons à 3€ offert par la championne de France avec numéraire

PERCHE 1 ET 2 : 5 vaisselle du champ de France avec numéraire et de nombreux lots à découvrir. Si moins de 60 archers la 3 se verra dote d'un top sec. Sort unique par part de 1€50 honneurs du 2 ème jeu comptant pour un petit Bascule dans l'intérêt du tir inscription au stand

Tirage au sort a 14h25. Réservé en cas de mauvais temps. Règlement UAANF

Un repas au tarifs de 9euros :crêpe bretonne garnie réservation au 0621406662 après 19h00

La présidente

Catherine LECOCQ

MERRIS

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 28
OCTOBRE 2018

Le matin à 9h00 (attention à l'heure)

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi à 13H30 (attention à l'heure)

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5 €

Retour 2 €

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur 8 €

Supérieurs 5 €

Intermédiaires 4 €

Inférieurs 3 €

1 primé à 3 € pour 4 archers
 Honneur de remplacement à 3 €
 Sort unique par part de 1,5 €, les

Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit Bascule dans l'intérêt du tir

Inscriptions au stand dès 13h00

Tirage au sort à 13h25 précise

Réservé en cas de mauvais temps

FRITERIE SUR LE TERRAIN

Règlement UAANF

Le comité

ANNONCES ET RESULTATS DE TIR

STEENVOORDE

Société Saint Sébastien

Organise des tirs sur une perche (panier) :

LES 4 NOVEMBRE, 2 DECEMBRE, 6 JANVIER,
3 FEVRIER ET 10 MARS

Mise 3 Euros (aucune retenue)
10 Lots Minimum par tir

Oiseau volant dans la grille, un lot à la fin de chaque tir, classement à la fin des cinq tirs le plus de volant recevra 50 euros cash

**Début du tir à 14 heures 30
Fin vers 18 heures 30**

Restauration rapide sur place
Réservée en cas de tempête
Renseignement possible au 06/82/55/01/11

MARQUISE

Société La Fraternelle.

TIR D'HIVER

EN SALLE SUR 1 PERCHE

HORIZONTALE

Lots aux 1er de chaque catégories.

L'après-midi à 14h30

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE
2018**

**DIMANCHE 9 DECEMBRE
2018**

**DIMANCHE 20 JANVIER
2019**

**DIMANCHE 10 FEVRIER
2019**

**ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 19 JANVIER
2019**

l'après-midi à 15h00

Le Président et son comité
José DOURLENS AU 06 33 25 86 59.

WATTEN

**Résultats de tir Championnat
Dimanche 14 octobre2018**

Le Matin : 54 archers

1er adulte : Hernould Pascal Zuydcoote 34Pts

1ère Dame : Mesmacre Isabelle 10Pts

1er Jeune : Fruchart Antoine Aire/Lys 6Pts

1er Vétéran : Mesmacre Jean Michel

Eperlecques-Centre 15 Pts

L'après-midi : 102 archers

PERCHE 1: Championnat

Honneurs: Gryselein Grégory Zuydcoote ; Fayolle Joël Wismes,

Supérieurs: Fruchart Valentin Aire/Lys ; Mesmacre Mickael Eperlecques-Centre ; Dambray Florian Coudekerque-Branche ; Thomas Martine Audruicq,

Intermédiaires : Bordy Jean Bernard Hondschoote ; Caron Fabrice Eperlecques-Centre ; Deram Marcel Bleue-Maison ; Roussel Manuela Merville,

Inférieurs: Delplanque Cédric Leffrinckoucke ; Decroix Alain Bleue-Maison ; Top Claudine St-Martin les Tatinghem ; Vanhée Joël Petite Synthe,

PERCHE 2 : Supplémentaire

Honneurs: Govaert Steven Watten ; Lefebvre Fabrice Watten,

Supérieurs: Hernould Pascal Zuydcoote ; Wierre Dominique Houlle ; Wierre Dominique Houlle ; Van Impe Hervé Bayenghem,

Intermédiaires : Debuy Alain Terdegem ; Rubben Guillaume Bray-Dunes ; Wierre Dominique Houlle ; Fayolle Joël Wismes,

Inférieurs: Mesmacre Mickael Eperlecques-Centre ; Delaeter Hector Terdegem ; Rubben Guillaume Bray-Dunes ; Toulouse Christian Ghyselde,

BAVINCHOVE OXELAERE

Résultats du tir de nuit du 20 Juillet 2018

65 Archers

Perche 1-Plats traditionnels du Nord

Honneurs : LOONES Kevin Herzelee.

DUPONCHEL Jennifer Wattrelot

Supérieurs : MUDEZ Aymeric Merville,

COURTOIS Matthieu Cassel, MUDEZ

Aymeric Merville ,FAVEEUW Jean Claude

Herzelee

Intermédiaires : DEWAEL Loïc Wattrelot,

MACREZ Jeannine Renescure, LOONES

Sylvie Herzelee , COURTOIS Matthieu Cassel

Inférieurs: LOURDEL Simon Wizernes

,MONTAGNE Paul Bavinchove , LOURDEL

Simon Wizernes , LECLERCQ Elise CUCQ

Perche 2

Honneurs : GUILMAIN Jean Marie

Longuenesse , VERBEKE Dylan Oudezeele

Supérieurs : COURTOIS Mathieu Cassel

,BAUDELLE Alexis Merville , LOURDEL

Simon Wizernes , MARIS Jean-Pierre

Bavinchove

Intermédiaires : DUMELIE Christophe

Terdegem , TOP Edouard St Martin ,TOP

Jean-Pierre St Martin, Non abattu.

Inférieurs : DESTINE Rosa Oudezeele ,

MACREZ Jeannine Renescure , VANACKER

Sébastien Wormhout, Non abattu.

La société remercie l'ensemble des archers

pour leur participation à ce tir, pour

l'excellente ambiance et leur donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition

aussi bien dotée.

LOON-PLAGE

**Résultats du Tir CHAMPIONNAT
du Dimanche 7 octobre 2018**

Le matin 81 archers

1er adulte : NUNS Michel 20 pts

1er vétéran : DUCHEMIN Gérard 29 pts

1er jeune : MESMACRE Alexis 6 pts

1ère dame : DENNEQUIN Anne 28 pts

L'après-midi 205 archers

Perche 1 :

Honneur : RENAUX Dorothée Calais - LESTAVEL Damien Leffrinckoucke

Supérieur : ANDOUCHE Gilles Bourbourg- GODIN Loïc Loon-Plage - HERNOULD Pascal Zuydcoote - RUBBEN Jérôme Bray Dunes

Intermédiaires : PINTE Jean-Marie Wallon Cappel - CANIVEZ Johan Loon-Plage -

MESMACRE Alexis Ruminghem - DECORTE Arnaud Loon-Plage

Inférieurs : MARCOTTE Ludovic Petite-Synthe - LEDOUX Laurent Bourbourg - GUY Sylvain Millam - LIHOUCK Maxime Arnèke

Perche 2 :

Honneur CANARD : SOENEN Rémi Loon-Plage - LEDOUX Quentin Bourbourg

Supérieur : COQ = DEMANY Marion Arques - VERLOES Eddy Loon-Plage - CLIQUENOIS

Pascal Merville - GODIN Katya Loon-Plage

Intermédiaires PINTADE : RAMBUR Nicolas Elinghem - DELAETER Hector Terdegem -

NUNS Michel Hondegem - VERBECKE Philippe Millam

Inférieurs : PINTADE = BARRE Olivier Herzele - LOURDEL Stéphane Wizernes - GODIN

Stéphane Moulle - BELLYNCK William Arneke

Perche 3 :

Honneur CANARD = QUENTON Claudine Herzele - OURDOUILLE Christophe Arneke

Supérieur : COQ = DELAETER Hector Terdegem - ROERE Virginie Leffrinckoucke -

WESTEEL Christophe Renescure - DELAETER Hector Terdegem

Intermédiaires PINTADE : LIHOUCK Coline Arneke - GOVAERT Sébastien Cappellebrouck

- VANACKER Laurence Godewaersvelde - BELLYNCK William Arneke

Inférieurs : PINTADE = BARRE Jimmy Herzele - DERAM Simon Oudezeele - LASOEN

Pascal Dunkerque - DELAETER Marcel Terdegem

La Société remercie les 286 archers présents cette journée. Rendez-vous le 15 DECEMBRE pour le Tir d'hiver.

BOESCHEPE

**Résultats du tir du
SAMEDI 13 OCTOBRE 2018**

Le Matin : 53 archers

1er Adulte : Nicolas CHOQUET 32 Pts

1er Vétéran : Jean Luc DEREPEER - Jean

Michel DERHILLE 11 Pts

1ère Dame : Catherine Lecocq 15 Pts

1er Jeune : Correntin DEBREYNE 19 Pts

L'Après-midi : 95 Archers

PERCHE 1 : Championnat

Honneur : Jean François Duyck (Bailleul) - Margaux Devos (Gode)

Honneur Supplémentaire : Mickaël Gauer (Aire Sur La Lys) - Eric Deswarte (Gode) - Jean François Lefevere (Boëschépe)

Supérieurs : Frédéric Messence (Bailleul) - Florian Lutsen (Coudekerque) - Eric Legrin (Bailleul) - Mathéo Sweertvaegher (Boëschépe)

Intermédiaires : Nicolas Rambur (Elinghem) - Jonathan Joubin (Elinghem) - Yan Sweertvaegher (Boëschépe) - Philippe Engrand (Sain Pierrebrouck)

Inférieurs : Frédéric Messence (Bailleul) - Thibaut Ghiskier (Coudekerque) - Mickaël Gauer (Aire Sur La Lys) - Stéphane Derhille (Boëschépe)

PERCHE 2 :

Honneurs : Michel Pruvost (Steenvoorde) - Stéphane Derhille (Boëschépe) Honneur Supplémentaire : Non Abattu

Supérieurs : Fabien Dupon (Herzele) - Edmond Defossez (Renescure) - Quentin Duyck (Bailleul) - Marine Bellynck (Cassel)

Intermédiaires : Thibaut Ghiskier (Coudekerque) - Jean Michel Derhille (Boëschépe) - Elise Bernard (Boëschépe) - Nicolas Choquet (Caestre)

Inférieurs : Nicole Vangrevelynghe (Flêtre) - Robin Dormieu (Gode)

Merci A Tous Les Archers Présents

CHALLENGE TOUTES CATEGORIES - AIRE SUR LA LYS - PALMARES

Société	Total	Prix Attribués	à payer
1 BRAY DUNES	525	65,00 €	
Coupe UAANF + 8 couverts + 8 assiettes			
1° Honneurs (363 Pts)		25,00 €	
1° aux PETITS (162 Pts)		25,00 €	115,00 €
2 LEFFRINCKOUCKE - 8 couverts	424	60,00 €	60,00 €
3 STEENVOORDE - 8 Couteaux	410	55,00 €	55,00 €
4 GHYVELDE - 8 Assiettes	401	45,00 €	45,00 €
5 ARNEKE - 8 Cuillères à Café	397	35,00 €	35,00 €
6 DUNKERQUE ALLIANCE	396	20,00 €	20,00 €
7 CAËSTRE St Séb	377	20,00 €	20,00 €
8 WIZERNES	371	20,00 €	20,00 €
9 LILLERS	362	20,00 €	20,00 €
10 EPERLECQUES CENTRE	346	20,00 €	20,00 €
11 HOYMILLE	345	20,00 €	20,00 €
12 ZUYDCOOOTE	345	20,00 €	20,00 €
13 EPERLECQUES AR	343	20,00 €	20,00 €
14 CALAIS	343	20,00 €	20,00 €
15 CAPPELLEBROUCK	343	20,00 €	20,00 €
16 CASSEL	341	20,00 €	20,00 €
17 BAILLEUL	327	20,00 €	20,00 €
18 WORMHOUT	318	20,00 €	20,00 €
19 LILLE	314	20,00 €	20,00 €
20 MOULLE	312	20,00 €	20,00 €
21 RENESCURE	311	20,00 €	20,00 €
22 HOUTKERQUE	311	20,00 €	20,00 €
23 AIRE-SUR-LA-LYS	310	20,00 €	20,00 €
24 HERZEELE	307	20,00 €	20,00 €
25 OUDEZEELE	306	20,00 €	20,00 €
26 HONDEGHEM	305	20,00 €	20,00 €
27 LOON-PLAGE	303	20,00 €	20,00 €
28 ESQUELBECQ	303	20,00 €	20,00 €
29 HONDSCHOOTTE	301	20,00 €	20,00 €
30 HOULLE	297	20,00 €	20,00 €
Somme totale attribuée:		810,00 €	810,00 €

Nombre d'Equipes engagées : 81

Mise : 25 € (dont 10 € à la société organisatrice)+(dont 5€ fédération),soit 2025 €

A répartir : 81 x 10 € = 810 € - Somme attribuée (810,00 €) = 0

**ATTRIBUTIONS INDIVIDUELLES
au Total Général (H + G)**

1	GHISKIER THIBAUT	GHYVELDE	102	1 assiette
2	LIHOUCK HERVE	ARNEKE	99	1 assiette
3	MESMACRE ISABELLE	ZUYDCOOOTE	99	1 assiette
4	DENOOG AURELIEN	HOUTKERQUE	96	1 assiette
5	BALLIEU REGIS	BETHUNE	92	1 assiette
6	TOP CYRIL	ST MARTIN	90	1 assiette
7	VANTORRE VINCENT	LEFFRINCKOUCKE	89	1 assiette
8	DARQUE JEREMY	CALAIS	88	1 assiette
9	RUBBEN JEROME	BRAY DUNES	88	1 assiette
10	MARCANT DANIEL	STEENVOORDE	85	1 assiette

aux Honneurs :

1	LIHOUCK HERVE	ARNEKE	83	1 assiette
2	MESMACRE ISABELLE	ZUYDCOOOTE	77	1 assiette
3	DENOOG AURELIEN	HOUTKERQUE	76	1 assiette

à la Grille :

1	HERNOULD JOEL	ZUYDCOOOTE	34	1 assiette
2	DERHILLE VALENTIN	LILLE	30	1 assiette
3	BALLIEU REGIS	BETHUNE	29	1 assiette
3	GOUDEFROYE OLIVIER	COUDEKERQUE	29	1 assiette
3	GHISKIER THIBAUT	GHYVELDE	29	1 assiette
3	RUBBEN JEROME	BRAY DUNES	29	1 assiette

Dames :

1	MESMACRE ISABELLE	ZUYDCOOOTE	99	
2	VERHAEGHE FLORENCE	STEENVOORDE	79	1 assiette
3	NUNS SANDRINE	EECKE	71	1 assiette

Soit:

21 Assiettes**N.B: Cumul de Deux Assiettes par Archer (Maximum) à titre individuel.**

Article 11 du Règlement Général du Concours Challenge.

CHALLENGE JEUNES - TERDEGHEM - PALMARES

	Société	Total	à payer
1	TERDEGHEM Trophée UAANF + 6 plats	124	23,00 €
2	BRAY DUNES 1 Trophée UAANF + 6 pendules	117	21,00 €
3	ARNEKE 2 Trophée UAANF + Lots UAANF	109	19,00 €
4	BAILLEUL	88	15,00 €
5	ELINGHEN	75	13,00 €
6	HOULLE 1	66	12,00 €
7	BOESCHEPE	61	11,00 €
8	LOON PLAGE	61	11,00 €
9	ESQUELBECQ	60	10,00 €
10	BRAYDUNES 2	52	9,00 €
11	ECKE / RENESCURE	49	9,00 €
12	SERQUES / WISMES	45	8,00 €
13	STEEVENVOORDE / St SYLVESTRE	45	8,00 €
14	St OMER	43	8,00 €
15	MARQUISE	41	7,00 €
16	SAINT VENANT	38	7,00 €
17	HAZEBROUCK	30	5,00 €
18	EPERLECQUES A.R	30	5,00 €
19	HOULLE 2	18	3,00 €
20	ARNEKE 1	17	3,00 €
21	Saint PIERREBROUCK	12	3,00 €
Somme totale attribuée:		1181	210,00 €

Nombre d'Equipes engagées : 21

Mise : 10 €

A répartir : 21 x 10 € = 210 € - Somme

attribuée (210 €) = 0,00 €

21 x 5 € = 105 € Subvention UAANF à
la société de TERDEGHEM**ATTRIBUTIONS INDIVIDUELLES
au Total Général (H + G)**

1	GHISKIER Thibaut	BRAY DUNES	40	1 assiette
2	DEGAEY Charles	ARNEKE	32	1 assiette
3	DEICKE Julien	TERDEGHEM	31	1 assiette
4	DECORTE Florian	LOON PLAGE	29	1 assiette
5	LIHOUC Maxime	ARNEKE	28	1 assiette
6	ALBERGER Clarisse	BRAY DUNES	28	1 assiette
7	DUYCK Quentin	BAILLEUL	26	1 assiette
8	LOONES Kévin	ARNEKE	24	1 assiette
9	MATTON Paul	TERDEGHEM	23	1 assiette
10	COSYN Léo	ESQUELBECQ	23	1 assiette

aux Honneurs :

1	GHISKIER Thibaut	BRAY DUNES	26	1 assiette
2	DEICKE Julien	TERDEGHEM	24	1 assiette
3	DEGAEY Charles	ARNEKE	21	1 assiette

à la Grille :

1	ALBERGER Clarisse	BRAY DUNES	17	1 assiette
2	DECORTE Florian	LOON PLAGE	14	1 assiette
3	GHISKIER Thibaut	BRAY DUNES	14	

Soit:**15 assiettes****N.B: Cumul de Deux Assiettes par Archer (Maximum) à titre individuel.**

Article 12 du Règlement Général du Concours Challenge Jeunes.

COUPE JEAN MARIE WAELS 2018 - PALMARES**Répartition des mises:**

Les enjeux sont répartis entre les équipes ayant passé au minimum deux tours.

Nb d'équipes engagées: **146 x 10,00 =** **1 460,00 €**
 A répartir :

Finalistes:

1	BRAY DUNES	A	80,00 €	x 1 =	80,00 €
2	ESTAIRES	A	70,00 €		
3	CAESTRE St Séb	A	70,00 €		
4	St PIERREBROUCK	A	70,00 €		
5	COUDEKERQUE	B	70,00 €	x 4 =	280,00 €

Demi-finalistes:

6	BOESCHEPE	A	50,00 €		
7	BAILLEUL	A	50,00 €		
8	GODEWAERSVELDE	C	50,00 €		
9	LILLERS	A	50,00 €		
10	GHYVELDE	A	50,00 €	x 5 =	250,00 €

1/4 de finale:

11	LOON PLAGE	B	35,00 €		
12	KILLEM	B	35,00 €		
13	AIRE SUR LA LYS	C	35,00 €		
14	STEENVOORDE	A	35,00 €		
15	CASSEL	C	35,00 €		
16	AIRE SUR LA LYS	D	35,00 €		
17	WISMES	A	35,00 €		
18	OUDEZEELE	B	35,00 €		
19	ELINGHEN	C	35,00 €		
20	ARMENTIERES	B	35,00 €	x 10 =	350,00 €

1/8 de finale:

21	St VENANT	A	25,00 €		
22	COUDEKERQUE	A	25,00 €		
23	CUCQ	A	25,00 €		
24	LOON PLAGE	A	25,00 €		
25	RENESCURE	A	25,00 €		
26	WINNEZEELE	A	25,00 €		
27	MERVILLE	A	25,00 €		
28	TERDEGHEM	A	25,00 €		
29	HEURINGHEM	A	25,00 €		
30	WALLON CAPPEL	B	25,00 €		
31	LIEVIN	A	25,00 €		
32	HONDSCHOOTE	A	25,00 €		
33	RINXENT	A	25,00 €		
34	BERGUES	A	25,00 €		
35	HAZEBROUCK	D	25,00 €		
36	WATTEN	A	25,00 €		
37	HOUTKERQUE	A	25,00 €		
38	REXPÖEDE	A	25,00 €		
39	ESQUELBECQ	B	25,00 €		
40	HOYMILLE	B	25,00 €	x 20 =	500,00 €
TOTAL :			1 460,00 €		1 460,00 €

COUPE D'ARTOIS 2018 - LONGUENESSE

EPERLECQUE CENTRE A VAINQUEUR DE LA COUPE D'ARTOIS 2018

La Guillaume Tell de LONGUENESSE a organisé ce Samedi 25 Aout 2018 la finale de la coupe d'Artois sur notre terrain. Avec un temps plus que hasardeux, toujours cette crainte de voir une pluie d'orage arriver, la finale commença à 14h00 précise sous la surveillance de Monsieur WIERRE Dominique et DUTHE Serge.

La première équipe à ce lancer est EPERLECQUE CENTRE A composée de : Mr MESMACQUE Morgan ; Mr MESMACQUE Michael ; Mr MESMACQUE Jean-Michel ; Mr GAY Anthony ; Mr CARON Fabrice et Mr DUBRUCK Geoffrey.

Dès le premier tour Michael mis tout de suite le ton en abattant le top, au bout de 5 tours l'équipe totalise 31 points ; à la moitié de la première décade on arrive à 47 points, le score grimpe !!! Ce score de demi-décade annonce un résultat élevé. En effet à la fin de cette première décade l'équipe termine avec 75 points sur 90 possible en 20 tours. Le ton est donné. Serge regarde son chrono tout est bon. La perche est basculée on vérifie, et on remplit. Place à la seconde équipe.

La seconde équipe à arriver au pied de perche est SERQUES A, composée de : Mr DELATTRE François, Mr CARRE Augustin, Mr CARRE Christian, Mr CARRE Christophe, Mr HOCHART Laurent et Mr LACROIX Yves.

Seconde équipe et déjà premier changement, le vent a décidé d'être joueur en changeant de sens et modifiant le reste de la compétition. Serques commença la compétition. Au bout du 5ème tour ils totalisent 15 points, moitié moins que l'équipe précédente, au bout de 10 tours on arrive au score de 28 points, tout est encore possible ce ne sont que les débuts. Fin de la première décade, l'équipe totalise un score de 53 points. Cela s'annonce compliqué mais encore faisable. Tout est bon, le chrono, le nombre de point, aller c'est reparti.

La troisième équipe, LILLERS A, qui attend depuis 1h30 son tour, arrive enfin au pied de cette perche, l'équipe est composée de : Mr LAMBRECQ Loïc, Mr THOMAS Laurent, Mr MOCHOT Philippe, Mr LORIDANT Gervais, Mr DEMOL Didier et Mr PAILLART Francis.

Tout le monde est prêt, la perche est relevée, la photo est prise, aller c'est parti. Au premier tour Francis commence avec un Supérieur, les archers défilent, et on arrive au 5ème tour, l'équipe totalise 19 points, une légère avance sur Serques mais derrière Eperlecques. Au 10ème tour le score grimpe à 33 points, toujours cette même avance, le rythme est là. La fin de la première décade arrive doucement et on fait les comptes, c'est bon, c'est vérifié on arrive au score de 53 points, égalité donc avec Serques à la moitié de la compétition.

Maintenant place à la seconde mi-temps, Eperlecques est de retour au pied de perche.

Comme je le disait juste avant, le vent ayant décidé de changer de sens cela n'allait pas être évident à gérer, et en effet cela posa quelques petits problèmes à l'équipe. Est fini la seconde décade avec un score de 45 points, soit un total de 120 points sur les deux décades, superbe score !!!

C'est au tour de Serques de revenir au pied de perche, avec un objectif simple, faire 68 points et ainsi passer premier, les tours défilent, les points tombent, on approche de la fin et voilà le verdict tombe, 49 points sur la seconde décade, pas assez malheureusement pour Serques qui reste pour le moment sur la seconde marche. L'équipe totalise donc un score de 102 points.

Dernière bascule et dernière équipe, Lillers, même objectif que Serques, décrocher les 68 points, ou plus. La perche est remplie et on redémarre, le temps devient de plus en plus menaçant, y aurait-il une averse avant la fin ? Les tours passent et toujours pas de pluie, ça tient, et on arrive à la fin de la compétition. Résultat de la seconde décade, allait-il conserver leur seconde place ?

Avec une seconde décade à 45 points Lillers prend la troisième place et termine avec un score total de 98 points.

Voilà c'est fini, c'est fait, EPERLECQUES CENTRE A devient vainqueur de la coupe d'Artois 2018.

La cérémonie de remise des prix ne se passa pas sans quelques gouttes, juste pour montrer que la chance était avec nous ce jour-là. Les lots et trophées ont été remis par Mr COUPEZ, adjoint au sport de la mairie de LONGUENESSE. Ainsi que le trophée du premier général remis à Mr DELATTRE François avec un score de 32 points.

Le tout suivi du verre de l'amitié pour clôturer cette journée de bonne humeur et pour mettre un clap de fin à cette coupe d'Artois 2018.

Je dirais bien que nous souhaitons bonne chance à EPERLECQUE pour la finale de coupe des coupes, mais vu l'heure à laquelle j'écris ce texte vous connaissez tous le résultat final.

Alors je dirais simplement au nom de la société et en mon nom toutes nos félicitations pour cette victoire en finale de coupe des coupes.

P.S: Cette compétition a été un honneur et un plaisir de l'organisée, tant d'années après la dernière organisation en 1994 sous l'égide de notre regretté ami Jean-Claude. Je ne m'étalerai pas plus ici, ce n'est pas le but de ce texte, juste une chose, tu nous laisse un immense vide en bas, même si je sais bien que tu as rejoint tous tes amis du tir partis trop tôt, à raconter vos petites blagues autour d'une bière, et devant une magnifique perche, aller salut l'ami !!!!

Le président
Kevin DUQUENOY



COUPE DES COUPES 2018 - ZUYDCOOOTE

UNE SUPERBE FINALE ET EPERLECQUES CENTRE A VAINQUEUR AVEC 73 POINTS, DEVANT TERDEGHEM A 72 ET BRAY DUNES A 71.

C'est sur le stand de la société de Leffrinckoucke mis à disposition pour l'aigle Zuydcootois organisatrice de cette finale, que l'équipe de Bray Dunes A se présentait au pied de la perche, beaucoup d'observateurs attendaient le résultat, seul se résultat manquait pour le grand schlem.

Guillaume Rubben, Vanacker Nicolas, Barbet Patrick, Vanlichtervelde Julien, Janin Yves et Jérôme Rubben se lançaient à l'aventure, 63 à la 18ième, la barre était haute, 71 à la 28 et plus rien, les oiseaux restants étant épapiller.

Venait ensuite Terdeghem A composée de : Delaeter Elie, Hector, Lucas, Delphine, Marcel et Deicke Vincent, une histoire de famille. 51 à la 15ième, 53 à 21ième, un retard sur Bray Dunes, mais finissait fort avec 72 à l'arrivée et prenait la tête de cette finale.

La troisième équipe Eperlecques Centre A avec Gay Anthony, Dubruck Geoffrey, Caron Fabrice, Mesmacque Jean Michel, Morgan et Mickael arrivait avec l'espoir de faire aussi bien que les deux premières équipes. Léger retard à la 15ième sur Terdeghem, mais 57 à la 21ième, 71 à la 34ième égalité avec Bray Dunes, et un point de Terdeghem, au dernier tour l'avant dernier tireur Morgan réalisait l'exploit de faire un doublé de guetteurs et l'emportait avec 73 points.

Je ne vous dis pas la joie de cette équipe. Le tir terminé, Jean Noël Vanvincq président de Zuydcoote avait le plaisir d'accueillir Madame Florence Vanhille maire, Monsieur Paul Christophe Député, Monsieur Bernard Pertusot président de Leffrinckoucke, Monsieur Hubert Murray président de l'UAANF et les administrateurs présents.

Jean Noël remercia Bernard pour avoir accueilli cette finale, la municipalité et les officiels pour leurs présences et leurs aides. Madame le Maire félicita la société de Zuydcoote de cette organisation et également les finalistes.

Le député a dit être heureux de se retrouver parmi les archers et qu'il souhaitait une continuité pour Zuydcoote. Et le président Hubert remercia également les organisateurs et les participants et clama les résultats.

La soirée se terminait dans une folle ambiance entre les finalistes avec la photo souvenir. Je ne vous dis pas la tête des gagnants le lendemain, mais les connaissant bien cela à du être difficile !

Le rédacteur du jour: FJ.



Guillaume RUBBEN

2 Place du Docteur Ryckewaert
59114 Steenvoorde

Tél : 06.34.63.07.60
flandersarcheryplus@gmail.com
Facebook : FlandersArcheryPlus

FLANDERS ARCHERY

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Lundi et Samedi uniquement sur rendez-vous



TARIF 1er JUILLET 2018
(Annule et remplace les éditions précédentes)

ENCOCHE EASY SSA	0,25 €	TUBE BLACK EAGLE MAGNUM	4,50 €
ENCOCHES EASY SSA PAR 12	3,00 €	TUBE BE MAGNUM PAR 12	45,00 €
ENCOCHES EASY SSA PAR 100	20,00 €	TUBE BE MAGNUM PAR 100	360,00 €
INSERT SSA	0,50 €	TUBE BLACK EAGLE	5,00 €
INSERTS SSA PAR 12	5,00 €	TUBE BLACK EAGLE PAR 12	50,00 €
INSERTS SSA PAR 100	40,00 €	TUBE BLACK EAGLE PAR 100	400,00 €
PLUMES NAT 3 POUCES PAR 12	4,50 €	FLÈCHE BLACK EAGLE MAGNUM	7,00 €
PLUMES NAT 3 POUCES PAR 100	30,00 €	FLÈCHE BE MAGNUM PAR 12	70,00 €
PLUMES NAT 4 POUCES PAR 12	6,50 €	FLÈCHE BE MAGNUM PAR 100	560,00 €
PLUMES NAT 4 POUCES PAR 100	50,00 €	FLÈCHE BLACK EAGLE	7,50 €
COLLE BOHNING FLECHTITE	5,00 €	FLÈCHE BLACK EAGLE PAR 12	75,00 €
COLLE SAUNDERS NPV	5,50 €	FLÈCHE BLACK EAGLE PAR 100	600,00 €
COLLE PATTEX 50g	4,50 €	FLÈCHE BUCK TRAIL TIMBER	7,50 €
COLLE PATTEX 125g	6,00 €	FLÈCHE CARBON EXPRESS HERITAGE	10,50 €
DOUBLE FACE BOHNING	11,00 €	FLÈCHE GOLD TIP TED NUGENT	10,50 €
COLLE IRON INSERTS	12,00 €	BOUTCH FLANDERS	1,50 €
COLLANT PLUMES	5,00 €	COLLANT RENFORCÉ	6,00 €
PROTEGE-POUPÉE SAUNDERS	5,00 €	PALETTE GOMPY	5,00 €
EPINGLE	6,00 €	DOIGTIER NEET MARRON	12,00 €
DEPORTEUR	15,00 €	GANT BUCK TRAIL CUIR DE CERF	16,00 €
APPAREIL TRANCHE-FIL AVALON	4,00 €	MANCHETTE AVALON	9,90 €
APPAREIL TRANCHE-FIL AAE	19,90 €	MANCHETTE DIXIS	19,90 €
BOBINE TRANCHE-FIL NYLON	4,80 €	FAUSSE CORDE AVALON	6,00 €
BOBINE TRANCHE-FIL 3D	14,90 €	FAUSSE CORDE FLEX	7,00 €
BOBINE TRANCHE-FIL 62 XS	24,90 €	EQUERRE AVALON	7,00 €
CORDE FBS 1 COULEUR	10,00 €	CIRE POUR CORDE BOHNING	5,00 €
CORDE FBS 2 COULEURS	12,00 €	MINUTEUR POLAROID	15,00 €
PROTEGES-DOIGTS SAUNDERS	5,00 €	VALISE AVALON MOULEE	29,00 €
NOCK SETS SAUNDERS PAR 12	3,50 €	VALISE MOULEE NEGRINI	35,00 €
PINCE A NOCK SETS AVALON	5,00 €	SAC A DOS AVALON CLASSIC	39,00 €

UAANF - CALENDRIER DES TIERS D'HIVER 2018-2019

29EME CHAMPIONNAT D'HIVER AU TOP SEC 2018-2019							
						M-AM	
1	Jeudi	1er	Novembre	LUMBRES	9h15-14h	(3-2)	
2	Samedi	3	Novembre	HERZEELE	9h30-14h	(2-2)	
3	Dimanche	4	Novembre	LILLE	9h30-14h	(3-3)	
4	Samedi	10	Novembre	TETEGHEM	9h30-14h	(2-1)	
5	Dimanche	11	Novembre	BLEUE MAISON	9h30-14h	(3-2)	
6	Samedi	17	Novembre	SAINT PIERREBROUCK	9h30-14h	(2-1)	
7	Dimanche	18	Novembre	AIRE SUR LA LYS	9h30-14h	(2-2)	
8	Samedi	24	Novembre	HOUTKERQUE	9h30-14h	(2-2)	
9	Dimanche	25	Novembre	WIZERNES	9h30-14h	(3-2)	
10	Samedi	1	Décembre	CASSEL	9h30-14h	(2-2)	
11	Dimanche	2	Décembre	LILLE	9h30-14h	(2-2)	
12	Samedi	8	Décembre	GHYVELDE	9h30-14h	(3-3)	
13	Dimanche	9	Décembre	COUDEKERQUE	9h30-14h	(2-2)	
14	Samedi	15	Décembre	LOON-PLAGE	9h30-14h	(2-2)	
15	Dimanche	16	Décembre	ELINGHEN	9h30-14h	(1-1)	
16	Samedi	22	Décembre	SAINT OMER	9h30-14h	(2-1)	
17	Dimanche	23	Décembre	ECKE	9h30-14h	(2-2)	
18	Samedi	29	Décembre	GODE	9h30-14h	(2-2)	
19	Dimanche	30	Décembre	DUNKERQUE	9h30-14h	(2-2)	
20	Samedi	5	Janvier	COUDEKERQUE	9h30-14h	(2-2)	
21	Dimanche	6	Janvier	LOOBERGHE	9h30-14h	(2-2)	
22	Samedi	12	Janvier	GHYVELDE	9h30-14h	(3-3)	
23	Dimanche	13	Janvier	KILLEM	9h30-14h	(2-1)	
24	Samedi	19	Janvier	LONGUENESSE	9h30-14h	(3-2)	
25	Dimanche	21	Janvier	St. SYLVESTRE	9h30-14h	(1-1)	
26	Samedi	26	Janvier	PETITE-SYNTHE	9h30-14h	(2-2)	
27	Dimanche	27	Janvier	LILLERS	9h30-14h	(3-3)	
28	Samedi	2	Février	GHYVELDE	9h30-14h	(3-3)	
29	Dimanche	3	Février	LUMBRES	9h30-14h	(2-1)	
30	Samedi	9	Février	ARNEKE	9h30-14h	(1-1)	
31	Dimanche	10	Février	WIZERNES	9h30-14h	(3-2)	
32	Samedi	16	Février	COUDEKERQUE	9h30-14h	(3-3)	
33	Dimanche	17	Février	BAMBECQUE	9h30-14h	(1-1)	
34	Samedi	23	Février	BOESCHEPE	9h30-14h	(1-1)	Roi d'Hiver
35	Dimanche	24	Février	CALAIS	9h30-14h	(2-1)	
36	Samedi	2	Mars	HOYMILLE	9h30-14h30	(2-2)	

Ce calendrier vous est proposé par Emile Hoedts. Il a été élaboré à partir des Renseignements fournis par les organisateurs des tirs. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de perches prévues pour le championnat d'hiver au top sec.

Toute copie de ce document est vivement recommandée.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 22 juin 2018

Présents : Messieurs Hubert MURRAY, Jean FUMOUX, Serge DUTHE, Emile HOEDTS, Pascal KACZMARSKI, Philippe BEYAERT, Georges GOSSAERT, Nicolas GODIN, Christian DEHONGER, Dominique WIERRE, et Jean Pierre MOCHOT Jean Claude AGATONGE, Régis DUJARDIN, Christian SMAGGHE, Christophe OURDOUILLE, Michel TOP, Joël VANHEE, Mesdames Delphine DELAETER et Cécile DEICKE.

Absents excusés : Messieurs Philippe POTTIEZ et Jérôme RUBBEN.

Début de la réunion : 19h25

- ⊕ Compte rendu n°2 du 18 mai 2018 → Approuvé
- ⊕ Compte rendu n°2 du bureau du 15 juin 2018 → Approuvé

1. COURRIERS RECUS PAR M. LE PRESIDENT :

⊕ **De REXPOEDE :**
Qui invite les administrateurs au tir de l'Empereur du 1^{er} juillet

⊕ **De LOON PLAGE :**
Qui invite les administrateurs à la remise de médaille lors de son tir du 16 juin

⊕ **De Philippe POTTIEZ :**
Qui demande quels administrateurs seront présents pour les repas lors du championnat de France des Jeunes. *Vu ce jour.*

⊕ **De Philippe POTTIEZ :**
Qui demande ce que l'UAANF doit faire lors d'un mariage d'un administrateur ou de l'un de ses enfants. Il propose de créer un tableau de protocole (cadeau UAANF et quête administrateurs) pour toutes les choses de la vie (mariage, naissance, mariage d'un enfant, diplôme administrateur, décès d'un administrateur, du conjoint, d'un enfant, ...).

Dans la même optique, voir à mettre en place un règlement pour le tir du comité afin de donner une ligne directrice pour les futures organisations.

Le bureau est d'accord sur le principe, à discuter lors de la réunion du 5 octobre. Voir dans le tableau des points divers à régler.

⊕ **De Philippe POTTIEZ :**
Qui demande à ce que les archers Belges étant inscrits en France et tirants avec un bâton, aient un certificat médical délivré par l'un des médecins de l'UAANF.

Sera vu lors de la réunion du 5 octobre. Voir dans le tableau des points divers à régler

⊕ **De Alain CLAEYS :**
Qui demande à ce que tous les présidents soient informés sur le montant des garanties du contrat entre l'UAANF et ALLIANZ ainsi que de leurs mises en œuvre.

Monsieur le président a transmis le mail à Jérôme RUBBEN pour éclaircir cela avec la société ALLIANZ.

⊕ **De RINXENT :**
Qui a une demande de la mairie pour faire contrôler ses perches.
L'UAANF a transmis les coordonnées du constructeur pour qu'ils fassent faire un contrôle par celui-ci.

⊕ **De Marc RUBBEN :**
Qui signale que Dominiek DEMEY est en contact avec des archers Canadiens. Ceux-ci vont venir en Belgique l'année prochaine. Il demande s'il n'est pas possible de les accueillir en France pour leur montrer l'arc traditionnel.
Le bureau est d'accord sur le principe. Il faudra voir pour organiser quelque chose avec l'UAANF.

⊕ **Du CDOS du NORD :**
Qui souhaite organiser une manifestation avec toutes les associations sportives.
Le mail a été transmis à Christian SMAGGHE qui va voir la chose.

⊕ **De Christian SMAGGHE :**
Qui demande des éclaircissements sur les flèches de retard accordées ou non lors des tirs.
Le règlement général spécifie qu'une flèche de retard est accordée quelques soit le tir. Il faut donc appliquer le règlement.
Quelle est la durée obligatoire d'un tir ?

Il n'y a rien dans le règlement sur ce point, rien ne spécifie la durée minimum que doit avoir un tir.

⊕ De BAILLEUL :

Qui envoie un courrier pour se plaindre de critiques et d'agression verbales à leur encontre, concernant le déroulement de leur tir du 16 juin (Flèche de retard, distribution des jetons, horaires de 14h30 – 18h30...).

Le dernier tour a été annoncé à 17h50 et le 1^{er} archer a tiré à 18h02, ce qui semble un peu trop tôt pour terminer. Mais c'est une décision de la société organisatrice.

Le président va passer un article dans le journal concernant ces événements, en rappelant de respecter le personnel de service, avoir une tenue correcte et que si cela se reproduisait, des sanctions seraient appliquées.

2. COMPTES RENDUS :**⊕ Du secrétaire général :**

- Il propose le courrier à passer dans le journal concernant le contrôle des archers tirant avec un « bâton » durant les compétitions et durant les tirs normaux, ainsi que le formulaire de contrôle, permettant de tracer ceux-ci. Cet article doit passer rapidement dans le journal, si possible, avant les championnats de France, donc dès la semaine prochaine → *l'article est passé dans le journal du 20 juin 2018. Il sera légèrement modifié pour la prochaine parution en y ajoutant que tous les membres de l'UAANF peuvent faire ces contrôles.*
- Concernant les sélections pour les championnats d'Europe, il propose une réunion commune afin de faciliter ces sélections. Il propose d'utiliser un fichier Excel permettant de faciliter ces sélections → *La décision de voter à 21 est tenue suite au vote du 18 mai. Une réunion sera organisée à 21 afin de trancher sur les litiges.*

⊕ Du trésorier général :

Absent ce jour, le trésorier adjoint nous donne l'état des comptes au 22 juin 2018

⊕ **Du secrétaire administratif :**
Il nous donne l'état des effectifs à ce jour

⊕ Du responsable assurance :

Absent ce jour.

3. SUIVI DES QUESTIONS / POINTS A REGLER.

⊕ Voir tableau

4. QUESTIONS/POINTS DIVERS.

- Aller faire une visite au fabricant de notre argenterie afin de se rendre compte de la fabrication, si possible au mois d'octobre ?
Le comité est favorable. Jean va voir la faisabilité et nous prendrons une décision rapidement.
- Jean a reçu ce matin, les pendules qu'il n'avait pas reçu pour le congrès pour les lots des jeunes.
- Qu'est la COC ? Un organisateur doit-il solliciter la COC ?
C'est la COC qui doit aller au-devant des sociétés organisatrices. Une Check List de contrôle pour les compétitions devrait être établi afin de valider plusieurs points sensibles.

Fin de réunion : 2200

Prochaines réunions :

- Sélection des rencontres fédérales → Semaine du 25 au 29 juin 2018
- Sélection des championnats d'Europe → Semaine du 2 au 6 juillet 2018
- Réunion de validation pour les championnats d'Europe → Mercredi 11 juillet 2018 à TETEGHEM à 18h30
- Pour le bureau → Mardi 2 octobre 2018 à WATTEN
- Pour le comité → Vendredi 5 octobre 2018 à FLETRE

Le Secrétaire Général
Pascal KACZMARSKI

Le Secrétaire Général Adjoint
Philippe BEYAERT

COUPE D'ARTOIS 2019 - EPERLECQUES CENTRE**Bulletin d'engagement en « COUPE D'ARTOIS » Saison 2019
Organisé par la Société d'EPERLECQUES-CENTRE**

ASSOCIATION :de :

Nombre d'équipes engagées :

Mise : **17 Euros** par équipe engagée
 (à l'ordre de la Saint Sébastien d'Eperlecques-centre)

Signature du Président

Dernier délai d'inscription : le 15 février.

NOM et N° de téléphone des responsables :

Equipe A :

Equipe B :

Equipe C :

Equipe D :

Equipe E :

Equipe F :

Bulletin à renvoyer au Président d'Eperlecques-centre

Jean-Michel MESMACQUE,
 78 Rue de la Meullemotte
 62910 EPERLECQUES,

Avant le **15 février**.

Réalisation de t-shirt, polo,
 veste, polaires personnalisés

Olympiades
Équipements sportifs - Textile et collectionnables

Matériel Sportif
 Textile Sportif
 Textile Professionnel